



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Président de séance : Jean Luc Boileau

Membres du Conseil Collégial présents :

Jean Claude Lailliau, Marcel Covello, Jérôme Bouet, Thierry Letuillier, Stéphanie Burgun, Michel Gaudron, Patrick Chancelier, Philippe Chansac, Franck Lachaume

Adhérent invité :
Désiré Millot

Absents ou excusés :

Néant

Ordre du jour de la réunion :

1. Accueil de l'invité et des nouveaux membres du Conseil Collégial
2. Présentation du bilan comptable et du nombre d'adhérents.
3. Election pour les fonctions des membres du Conseil Collégial
4. Retour sur l'exposition du club
5. Point sur l'Assemblée Générale Ordinaire
6. Point sur l'organigramme du club
7. Point sur la commission impression
8. Création d'une commission formation
9. Point sur le rétro planning de l'exposition du club et des actions à mener pour préparer celle-ci.
10. Demande de subvention pour la commission sortie.
11. Création d'une page Facebook.
12. Sujets divers.

1. Accueil des nouveaux membres du Conseil Collégial.

Présentation du fonctionnement du Conseil Collégial aux nouveaux membres Stéphanie Burgun, Patrick Chancelier, Philippe Chansac, Franck Lachaume qui participe aux réunions depuis quelques mois en tant que secrétaire.

2. Présentation du bilan comptable pour octobre 2024 présenté par Michel Gaudron (Trésorier).

Suite à quatre départs et l'arrivée d'une nouvelle adhérentes, les membres sont au nombre de 42 au 31 octobre 2024.

Les départs : José Canon, Aline Pasquier, Cécile Pasquier, Jack Hommet.

Nouvelle adhérentes : Isabelle Ibanez

Le 14 novembre 2024, 39 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Pour le mois d'octobre les mouvements sont les suivants :

Les recettes : 2202.62 €

Les dépenses : 1669.43 €

Solde : 1140.11 € au 31 octobre 2024

Solde des comptes au 30 septembre 2024 :

Livret association : 5185.52 €

Compte titres : 20 €

Le solde en banque disponible le 31 octobre 2024 est de 6345.63 €

Les principaux mouvements de fonds en octobre 2024 :

Achat de papier, 44,98 €

Achat de cartouches d'encre, 74,70 €

Dépenses pour les deux réceptions, exposition du club et assemblée générale, 675.43 €

Les recettes suite aux impressions, 340.50 € dont 328 € pour l'exposition du club.

L'achat des calendriers par le club, 605 € pour 599 € de vente à ce jour.

L'achat de passe partout pour 238.90 € et 132 € de recette dont 96 pour l'exposition du club.

4 membres n'ont pas encore payé les impressions réalisées pour l'exposition du club. La liste est gérée par la commission impression.

Jean Claude et Jean Luc évoque la recherche de sponsors par les adhérents pour financer le club, mais il n'y a pas d'urgence à ce jour.

Il reste à encaisser les tirages photos et passes partout commandés par les adhérents pour l'exposition du club. Listing suivi par la commission impression, un mail sera adressé aux adhérents pour le règlement.

3. Election pour les fonctions des membres du Conseil Collégial

Jean Claude Lailliau – Mandataire

Michel Gaudron – Trésorier

Patrick Chancelier – Trésorier adjoint

Franck Lachaume – Secrétaire

Jean Luc Boileau - Membre du Conseil Collégial
Stéphanie Burgun – Membre du Conseil Collégial
Thierry Letuillier - Membre du Conseil Collégial
Jérôme Bouet - Membre du Conseil Collégial
Marcel Covello - Membre du Conseil Collégial
Philippe Chansac - Membre du Conseil Collégial

Un commissaire aux comptes doit être trouvé en remplacement de Patrick Chancelier.

4. Retour sur l'exposition du club.

Jean Luc fait un point sur l'exposition du club. 41 adhérents ont exposé soit 82 photos présentées. 8 photos format A2, 28 en format A3 et 46 en format A4.

Pour les prochaines expositions, un retro planning devra être établi et respecté, afin d'éviter toute précipitation lors de la préparation.

Lors du vernissage, 50 personnes étaient présentes et 300 visiteurs sont venus découvrir notre exposition.

200 bulletins de vote comptabilisés.

12 calendriers vendus ainsi que des photos en vrac.

De nombreux adhérents ont participé à la mise en place, la tenue de l'exposition au démontage et au transport du matériel. Merci à tous.

Pour éviter un manque d'homogénéité, il est à l'étude d'uniformiser les cadres pour les prochaines expositions. Dans ce cas, le club sera en mesure de les fournir.

Les calicots mis en place quelques jours avant l'exposition ont été vus d'après les retours des visiteurs.

Le retour des visiteurs est excellent.

Suite à cette exposition, une photo choisie par Monsieur Bruno Lorgeoux lui a été offerte. Il nous a demandé une deuxième photo, celle de Marcel que nous avons décidé à l'unanimité de lui offrir pour le remercier du prêt de la salle Beaulieu.

5. Point sur l'Assemblée Générale Ordinaire

Un tour de table est fait au sujet de l'assemblée générale ordinaire, qui fait ressortir une bonne ambiance lors de celle-ci, qui s'est terminé par un cocktail convivial.

Cette assemblée a duré deux heures, ce qui semble raisonnable en raison du nombre d'informations transmises aux adhérents.

Nous remercions monsieur Lorgeoux, Maire de Romorantin de nous avoir honoré de sa présence.

Cependant, il est regrettable que 25% des adhérents aient été absents sans envoyer de procuration.

Suite à cela un mail a été envoyé aux 12 adhérents absents pour connaître leur position au sein du club. 3 ont répondu qu'ils ne renouvellent pas leur adhésion, il s'agit de Cécile Pasquier, José Canon et Jack Hommet.

8 ont répondu qu'ils restent au club et se sont acquittés de leur cotisation.

Suite à l'envoi de mails, sms et appel téléphonique, nous restons sans réponse d'une adhérente, Sarah Rouillier Martin. De ce fait le Conseil Collégial à l'unanimité décide de ne pas reconduire son adhésion.

6. Point sur l'organigramme.

A ce jour, l'organigramme du club est enfin à jour. Il est consultable sur le site internet du club et mis à jour au fil de l'eau.

7. Point sur la commission impression.

Une réunion de cette commission s'est tenue le 8 novembre 2024. Suite à celle-ci, un inventaire du papier et des cartouches a été réalisé le 11 novembre 2024.

Un fichier informatique va être mis en place pour la gestion des stocks.

Une réflexion est toujours en cours sur le choix des papiers à commander en fonction de la qualité et des dimensions des tirages souhaités.

Il faut d'ores et déjà prévoir le renouvellement de cartouches d'encre, pour ne pas être en rupture.

Une communication va être faite par le secrétaire sur la procédure à suivre pour les demandes d'impression.

Catherine Chansac a contacté la société Epson qui nous propose une formation en présentiel sur l'utilisation de l'imprimante et plus particulièrement sur des points spécifiques. Cette formation coûte 100 euros pour le déplacement et 95 euros HT de l'heure. La formation est prévue sur deux heures pour un groupe de dix personnes, soit un total de 337.50 euros TTC.

Le Conseil Collégial a validé à l'unanimité cette proposition qui permettra aux membres de cette commission d'utiliser cette imprimante au maximum de ses capacités.

8. Création d'une commission formation.

Suite à un besoin au sein du club, il a été décidé à l'unanimité de créer une commission formation. Celle-ci aura pour objectif de recenser le besoin des adhérents en termes de formation ou d'atelier, de trouver des animateurs et de gérer le calendrier des formations. Quatre adhérents se sont portés volontaires pour gérer cette commission.

Philippe Chansac qui est nommé réfèrent de cette commission, ainsi que Philippe Deshayes, Thierry Letuillier et Marcel Covello.

9. Point sur le rétro planning de l'exposition du club et des actions à mener pour préparer celle-ci.

Pour les futures expositions, un retro planning devra être mis en place et devra être respecté, (choix des photos, format, impression...) ce qui implique un travail conjoint entre les différentes commissions, photos, impression, logistique.

Cet objectif a pour but de ne pas se laisser surprendre par le temps, et d'être prêt sans précipitation avant l'échéance des expositions, et principalement pour le Printemps de la Photo et l'Exposition du Club, qui nécessitent un gros travail en amont.

10. Demande de subvention pour la commission sortie.

La commission sortie sollicite le club pour être subventionnée lors de certaines sorties au même titre que l'investissement qui est fait dans du matériel.

Après concertation, cette demande n'est pas acceptée par le Conseil Collégial qui juge que ce type de subvention serait difficile à accorder vis-à-vis de l'ensemble des adhérents.

Des précisions doivent être apportées par la commission sortie concernant cette demande.

11. Création d'une page Facebook.

Thierry relance sa demande sur la création d'un page Facebook, afin que le club soit visible sur les réseaux sociaux.

Le souhait est que cette page ne soit pas portée par une personne physique comme l'était la page Martins'ART, mais que celle-ci soit gérée par le club.

Ce sujet nécessite une expertise des gestionnaires de la commission internet qui doit se réunir la semaine prochaine pour évoquer ce sujet. Marcel se joindra à cette réunion, pour essayer de développer cette page ci-cela est possible.

12. Sujet divers.

Candidature validée

La candidature de Christophe Poulard pour intégrer le club est validée.

Printemps de la Photo 2025

Thierry Vogentsahl, qui fait partie de l'organisation du Printemps de la Photo, demande au club de relayer une information concernant la participation d'écoles, collèges et lycées à cette exposition.

Cette demande est approuvée à l'unanimité et sera relayée par le secrétariat auprès des adhérents.

La réunion se termine à 21h30.

La réunion programmée la 3 décembre 2024 est annulée en raison du rapprochement avec celle de novembre.

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 7 janvier 2025 sous la présidence de Marcel Covello

L'invitée à cette réunion reste à définir.